AGENT DE CONDITIONNEMENT H/F

Autres dénominations : Opérateur de conditionnement

Filières liées : Agroalimentaire | Agrofourniture | Aquaculture | Eco-activités | Equine | Grandes cultures | Horticulture | Productions animales | Vigne et vin

Fiche métier sur AgrOrientation : https://www.agrorientation.com/trouver-mon-metier-ideal/je-recherche-un-metier/agent-de-conditionnement-hf

Mission et activité du métier

Fait pour vous si vous aimez :

Produire, fabriquer | Produits alimentaires, boissons, vins, alimentation, nutrition

L'agent de conditionnement veille à l'alimentation de la chaîne de conditionnement, surveille le déroulement, trie les produits et les prépare :
Il approvisionne la ligne ou la chaîne de conditionnement à partir de produits préalablement sélectionnés dans des bacs ou des palettes, les classe selon les critères définis (calibres, couleurs…) et écarte de la chaîne ceux de qualité non satisfaisante.
Il les met en forme (coupe, lavage…) directement ou par le biais d'une machine spécifique dont il surveille le bon fonctionnement (robot d'épluchage…).

L'agent de conditionnement procède à l'emballage des produits :
Il installe l'emballage (barquette, plateau ou filet) sur la machine à conditionner et contrôle le positionnement automatique ou étale manuellement les produits issus de la chaîne dans l'appareil de conditionnement. Il en vérifie le poids.
Après étiquetage, il conditionne le produit fini dans des cagettes et si nécessaire, assure le stockage.

L'agent de conditionnement peut également intervenir sur des postes spécifiques en tant que peseur ou agréeur :
En tant que peseur, il reçoit et pèse chaque palette de produits et saisit informatiquement les données.
En tant qu'agréeur, il identifie les produits par producteur dans le cadre des opérations de traçabilité (vérification des critères d'origine des produits) et effectue leur classement selon les cahiers des charges à respecter.

Conditions d'exercice

L'agent de conditionnement travaille dans une exploitation agricole, une organisation de producteurs ou dans une entreprise agroalimentaire, pour un ou plusieurs types de produits.

Il exerce sous l'autorité d'un responsable de ligne, d'un chef d'équipe ou du chef d'exploitation. Polyvalent ou spécialisé (peseur, agréeur…), il participe de façon plus ou moins étendue aux opérations de conditionnement.

Son activité peut se dérouler dans des conditions de basses températures.

Compétences et qualités

L'agent de conditionnement connaît les objectifs de qualité des produits ainsi que le sens de sa fonction dans la chaîne de fabrication.

Apte à maintenir une attention constante, il montre aussi des capacités d'écoute et intègre les consignes. Doté d'une bonne habileté manuelle, il fait preuve de rapidité et de dynamisme. Il sait s'adapter, se rendre disponible et dispose également d'une bonne endurance physique face à un rythme d'activité soutenu en saison.

Perspectives d'évolutions

L'agent de conditionnement, avec l'acquisition de capacités d'encadrement et de connaissances en informatique voire en automatismes, peut devenir responsable de ligne.

Avec le développement de ces mêmes qualités, et des aptitudes à la coordination, il pourra envisager un poste de chef d'équipe.

En savoir plus

Consulter : la fiche ROME sur www.francetravail.fr

Fiche présentée par ANEFA apecita l'emploi agri,agro & environnement

Pour tout complément d'information, contactez : contact@agrorientation.com